

Curieuses industries

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

opération par ce fait que, d'après la moyenne des observations recueillies, la perte annuelle subie par chaque louis d'or atteint environ un milligramme : un louis qui aurait circulé cent ans aurait donc perdu 1 décigramme, soit un soixantième de sa valeur ou un peu plus de 33 centimes.

De la classification faite après contrôle, il résulte que sur cinquante millions de pièces de vingt francs, soit un capital de un milliard de francs, il s'en trouve 3,930,000 trop légères, représentant une valeur de 78,600,000 francs ; pour remettre ces pièces en état, il faut les refondre en leur restituant près de dix millièmes de matière au titre monétaire, soit 778,140 francs.

Les premiers louis d'or français ne valaient que 10 francs. La fabrication en fut ordonnée par Louis XIII, en 1640 ; et c'est de ce prince que vint aux pièces nouvelles le nom de louis, qui s'est conservé jusqu'ici.

Curieuses industries.

Les journaux français nous ont souvent entretenu des diverses industries de la rue qui se pratiquent à Paris et autres grandes villes de France, mais il en est encore de peu connues et qui sont vraiment étranges. Telle est, par exemple, l'industrie du *marchand de feu*. Celui-ci traîne un petit fourgon doublé de tôle intérieurement, et dans lequel est un brasier. Aussitôt que les premiers froids se font sentir, il se transporte avec son fourgon dans les Halles, sur les marchés, dès le grand matin, et approvisionne de calorique les marchandes ; « il leur fait leurs chaufferettes. » Pour chaque chaufferette, il demande un sou.

Mais un type autrement bizarre, c'est celui qui est connu sous le nom d'*ange gardien*, chargé de reconduire à domicile ceux qui ont bu un coup de trop. Plusieurs cabarets ont leur ange gardien, ayant pour mission de surveiller le client qui se trouve en cet état. Payé pour cette mission, il ne doit quitter le pochard confié à ses soins que lorsque celui-ci est à l'abri des rôdeurs de nuit, et en sûreté.

Le *réveilleur*, est un vieux brave homme qui a longtemps été à la besogne et qui, comme nombre de travailleurs, est arrivé aux derniers jours de la vie sans avoir de quoi manger. Et il n'a plus la force de travailler. Alors il a trouvé un ingénieux expédient pour gagner son pain : il s'est intitulé « réveilleur. » Il se lève chaque jour vers deux heures du matin, quelque temps qu'il

fasse, et s'engage bravement dans les rues tortueuses qui avoisinent les fortifications. Il s'est chargé d'arracher au sommeil les ouvriers que leur métier oblige à partir très tôt de chez eux pour se rendre à l'usine ou à la fabrique, et qui, en hiver surtout, ne se sentiraient pas assez sûrs d'eux-mêmes pour quitter le lit avant l'apparition de l'aurore aux doigts de rose.

Le réveilleur possède un petit calepin où sont notés les noms et les adresses de ses clients. Il suit son itinéraire avec la même ponctualité qu'un facteur, pousse un cri convenu en passant devant chacune des maisons où on l'attend, et ne s'en va que lorsqu'il a vu une fenêtre s'ouvrir ou qu'il a entendu une réponse. Il fait payer un sou par jour à chaque ouvrier qu'il réveille. On peut prendre des abonnements à la semaine ou au mois, et alors les conditions sont naturellement plus douces. La bonne saison du réveilleur, c'est, bien entendu, le cœur de l'hiver où les nuits sont longues et où l'on a le plus besoin de ses services.

Le *releveur des mariages* est un personnage qui a bien sa singularité aussi : c'est l'individu qui court les mairies, et qui y relève, sur le tableau des promesses de mariage, les adresses des fiancés. Il communique ensuite, moyennant rétribution, ces adresses aux loueurs de voitures, aux restaurateurs, aux tailleurs, aux couturiers, aux marchands de fleurs, etc., qui, d'après ces indications, peuvent faire leurs offres à domicile.

Ces divers petits métiers sont souvent la dernière planche de salut de bien des malheureux.

Origine du mot « banqueroute ».

L'origine de ce mot remonte au 16^e siècle.

A cette époque, les changeurs italiens, qui remplissaient l'office de financiers, avaient l'habitude de s'installer sur les places publiques avec un banc assez élevé sur lequel ils étalaient leurs monnaies.

C'était là où l'on venait faire les échanges et les trafics d'argent.

Ces changeurs ambulants firent ensuite des opérations de prêt et de dépôt.

Lorsque l'un d'eux manquait à ses engagements, on avait l'habitude de le chasser après avoir brisé son banc, et partout où il se trouvait on l'apostrophait en l'appelant l'homme au banc rompu, *banco rotto*, d'où l'on fit plus tard *banque rotte*, puis *banqueroute*, pour désigner les financiers qui trompaient leurs clients.

SANS MALICE

II

La conversation s'engagea à fond sur la langue malgache et les dialectes de l'Afrique... Claudius se souvint enfin qu'il était temps de rentrer chez lui. Il se leva pour prendre congé.

— Attendez donc ; je veux vous présenter ma nièce, une bonne et sage enfant... qui n'en approche pas moins de ses vingt-deux ans... une jeune fille instruite, ma foi ! laborieuse et douce... Si elle a des défauts, elle a dû me le cacher ; je ne lui en connais pas... si, pourtant, un seul : ma nièce est trop raisonnable pour son âge...

— Monsieur, se permit de dire Claudius, veuillez ne pas la reprendre de ce défaut-là... C'est une qualité de plus qu'elle doit sans doute à ce qu'elle a connu de bonne heure les tristesses de la vie !

— C'est cela, vous y êtes : mais je voudrais bien la voir s'amuser un peu. Elle est assez forte aux échecs ; mais je me suis aperçu que cela l'ennuie et qu'elle n'y joue que pour m'être agréable... Je vais l'appeler.

Le vieil armateur fit alors fortement sonner un timbre qui était posé sur la table.

Margoton, la vieille cuisinière, parut sur le seuil de la chambre, un peu surprise de la présence de Claudius.

— Dites à Léontine que je l'attends.

— Mademoiselle Léontine est sortie avec une dame de ses amies... monsieur le sait bien.

— Tiens !... je l'avais oublié... Mon cher monsieur Claudius, ce sera pour un autre jour... au revoir.

— Au revoir, monsieur Philippon.

Claudius s'éloigna. Arrivé sur le palier, il aperçut M^{lle} Léontine qui rentrait. Elle avait même pu le voir sortir de chez elle... Le jeune savant, quand il la salua, put distinguer un air de profond étonnement sur un joli visage.

Naturellement, Claudius revint à ses travaux, tout en songeant à sa visite forcée et à la conversation qu'il avait eue avec son nouvel ami. La franchise et le sans-façon du vieux marin lui plaisaient ; mais le temps lui était précieux et il se prit, une fois rentré chez lui, à déplorer la malencontreuse distraction qui l'avait introduit, malgré lui, dans l'intérieur de cette famille. Il entrevoyait des obligations nouvelles, en dehors des devoirs de sa profession et de ses chères méditations scientifiques. Peu à peu, il en vint à se dire tout bas, comme pour se le cacher à lui-même, qu'après tout, cette visite ne l'engageait à rien ; que M. Philippon l'oublierait et que lui, Claudius, avait autre chose à faire qu'à se casser la tête aux échecs pour distraire un vieux gouteux.

Cependant Claudius n'était pas vaincu ; il avait promis, et cette promesse lui tenait au cœur : — Attendons, dit-il, plus tard on verra.

Ce qu'il vit d'abord, ce fut M^{lle} Léontine qu'il rencontra, de temps à autre, sur le palier et qui répondait maintenant à son salut par un sourire.